

COMPTE RENDU REUNION PLENIERE COMMERCE ET ARTISANAT DU 19/06/2008

Présents: M. SALLABERRY Jean-Baptiste (Maire) – M. BERRA Jean-Michel (Adjoint) – M. LOPEZ-DARRIBAT Txomin (Délégué) – M. BRECHIGNAC Bruno (CCI - Responsable Pôle Commerces/Services) – M. PLAZA Marc (Chambre des métiers) – environ 120 à 130 commerçants et artisans hendayais
19h40 : Ouverture de la séance

M. le MAIRE: souhaite la bienvenue aux commerçants et artisans présents et place le débat sous le signe de l'échange constructif. Afin de lever toute ambiguïté sur les relations entre la Mairie et l'Union Commerciale Hendayaise, M. le MAIRE confirme que malgré les informations qui ont pu circuler, la municipalité n'a jamais eu l'intention de créer une « union commerciale bis » parallèle à celle existante, ni s'immiscer dans son fonctionnement. Il a lu en outre un extrait du courrier que M. ARTOLA a adressé à la mairie et dans lequel il confirme son intention de démissionner de la présidence de l'UCH.

M. BERRA: présente le plan de déroulement de la réunion :

- Présentation de quelques chiffres clés par M. BRECHIGNAC (CCI) et M. PLAZA (Chambre des Métiers)
- Débat ouvert entre la municipalité et les acteurs du commerce et de l'artisanat hendayais

Le but final de cette réunion étant de remettre en route une Union Commerciale en panne depuis plusieurs années, afin de pouvoir travailler sur des projets concrets.

M. LOPEZ-DARRIBAT : présente ses excuses à l'assistance au cas où certaines entreprises n'auraient pas reçu l'invitation adressée individuellement. Si des oublis ont eu lieu, ce n'est pas par désir d'exclure des entreprises du débat, au contraire.

M. BRECHIGNAC: présente des chiffres clés de l'activité économique sur Hendaye et le secteur Sud Pays Basque. Voir le fichier Power Point en ligne sur le site de la Mairie : www.hendaye.com

M. PLAZA : commente ces chiffres sur le secteur artisanat et plus spécifiquement au niveau des entreprises du bâtiment qui sont légèrement sous-représentées à HENDAYE par rapport aux autres communes du secteur.

DEBAT :

En préambule au débat, M. BERRA tient à préciser que le développement économique est de la compétence de la Communauté de Communes mais que bien évidemment la municipalité a son mot à dire sur le sujet. Plusieurs projets sont d'ailleurs à l'étude que ce soit dans le cadre de la Communauté de Communes Sud Pays basque ou dans le cadre du Consorcio Txingudi. Concernant l'Union Commerciale, il précise l'importance que cette association soit *Une et représentative de l'ensemble du commerce et de l'artisanat hendayais*. Il rappelle les différents quartiers marchands d'Hendaye.

Plusieurs commerçants (M. KUI, M GREMILLET, M. RODRIGUEZ José, Mme HIRIBARREN Nathalie, M. LANNIAUX, M. DARMAILLAN, DANY Coiffure , M. HIRIBARREN André, M. TRIAS Laurent, M. CAPLANNE, M. ARRUBARRENA Serge etc....) ont pris la parole et les principales idées qui se dégagent ont été les suivantes :

COMPTE RENDU REUNION PLENIERE COMMERCE ET ARTISANAT DU 19/06/2008

- M. KUI, M. RODRIGUEZ, M. TRIAS, M. CAPLANNE : Nécessité de se regrouper et ce notamment par quartier et par secteur d'activité, car la problématique de chacun est différente selon son implantation géographique ou la nature du commerce. L'union commerciale doit être représentative de tous, mais des « commissions » pourront être formées pour réfléchir sur chaque quartier.
- M. GREMILLET : une partie des problèmes des commerçants vient de la difficulté à recruter des salariés motivés. M. BERRA a répondu que effectivement c'était un problème et que des rapprochements devront être faits avec des organismes de formation
- M. HIRIBARREN André : Lassitude de tous car depuis des années rien n'a bougé
- M. KUI : Une signalétique (micro signalisation) adaptée est nécessaire pour renseigner les clients potentiels
- Mme HIRIBARREN, M. DARMAILLAN, M. LANNIAUX : Il y a eu débat sur l'opportunité de dissoudre ou non l'Union Commerciale Hendayaise existante et de reformer une autre association
- DANY Coiffure : Nécessité de désenclaver le centre ville d'HENDAYE qui a été « bunkérisé » (je cite) ces dernières années
- M. ARRUBARRENA : Le commerce est l'affaire des commerçants. La municipalité ne peut intervenir qu'en soutien de projets initiés par les commerçants hendayais. L'action des commerçants doit s'inscrire sur la durée. La motivation et l'implication de chacun sont indispensables.
- M. TRIAS : a soulevé certains problèmes de délinquance / incivilité sur Hendaye.

Lors de ce débat, M. BRECHIGNAC est intervenu et a insisté sur le fait que toute action ou demande de financement (notamment FISAC) doit passer obligatoirement par une union commerciale ayant la municipalité pour maître d'œuvre.

M. le MAIRE a précisé que la révision du PLU engagée qui s'effectuera aussi en concertation avec l'union commerciale, devra intégrer les souhaits des commerçants. Ces souhaits devront être clairement définis par leurs instances représentatives afin de pouvoir travailler dessus.

L'Union Commerciale Hendayaise étant désorganisée actuellement mais devant organiser une assemblée générale, M. le MAIRE propose que M. LOPEZ-DARRIBAT assure les fonctions de secrétaire temporaire afin de recevoir les candidatures à des responsabilités au sein de cette association, les adhésions et les remarques éventuelles. Toutes les correspondances devront parvenir au secrétariat général de la Mairie (courrier papier ou électronique).

En concertation avec les commerçants M. LOPEZ-DARRIBAT, fixe la date de l'assemblée générale de l'UCH le 26/06/08 à 20h00, salle d'Abbadie – Sokoburu.

M. le MAIRE clôture la réunion.

Txomin LOPEZ-DARRIBAT
Délégué au commerce et à l'artisanat

**COMPTE RENDU REUNION PLENIERE
COMMERCE ET ARTISANAT DU 19/06/2008**